



Rapport d'avancement sur la mise en œuvre des engagements
du NEAPACOH 2019

RÉUNION DU RÉSEAU DES COMITÉS PARLEMENTAIRES AFRICAINS
DE LA SANTÉ

(NEAPACOH) - 28 octobre 2020

Country : Senegal

Presented By Fatimata DEME

PROGRES REALISES

1. Restituer des travaux de la Réunion de NEAPACOH 2019 (Présidente et Membres de la Commission Santé /Président de l'Assemblée Nationale) ;
2. Institutionnaliser le NEAPACOH au Sénégal ;
3. Renforcer le plaidoyer et le suivi pour la signature du décret d'application de la loi SR ;
4. Amener les Parlementaires à s'engager dans le processus de domestication des instruments politiques régionaux et internationaux ratifiés par le Sénégal ;
5. Engager les parlementaires à s'approprier les textes et les projets pour porter le plaidoyer en vue de leur mise en œuvre effective ;
6. Renforcer le partenariat entre les Parlementaires et la Société civile ;
7. Continuer le plaidoyer en faveur d'une augmentation de la ligne budgétaire pour la SR/PF, notamment celle des jeunes ;
8. Faire le suivi des recommandations du Sénégal à la réunion de NEAPACOH 2019

ACTIVITES/ACTIONS SPECIFIQUES	PROGRES REALISES DANS LA MISE EN ŒUVRE DE L'ENGAGEMENT	DEFIS	LEÇONS APPRISES
• Restitution auprès de la Présidente et de la Commission.	• Les travaux de NEAPACOH 2019 ont été restitués à la Présidente, la Commission Santé et au Président de l'Assemblée Nationale.	• L'engagement des membres de la Commission pour le suivi des engagements pris.	• L'engagement de la Présidente de la Commission Santé à œuvrer pour le respect des engagements pris.

PROGRES REALISES

1. Restituer des travaux de la Réunion de NEAPACOH 2019 (Présidente et Membres de la Commission Santé /Président de l'Assemblée Nationale) ;
2. Institutionnaliser le NEAPACOH au Sénégal ;
3. Renforcer le plaidoyer et le suivi pour la signature du décret d'application de la loi SR ;
4. Amener les Parlementaires à s'engager dans le processus de domestication des instruments politiques régionaux et internationaux ratifiés par le Sénégal ;
5. Engager les parlementaires à s'approprier les textes et les projets pour porter le plaidoyer en vue de leur mise en œuvre effective ;
6. Renforcer le partenariat entre les Parlementaires et la Société civile ;
7. Continuer le plaidoyer en faveur d'une augmentation de la ligne budgétaire pour la SR/PF, notamment celle des jeunes ;
8. Faire le suivi des recommandations du Sénégal à la réunion de NEAPACOH 2019

ACTIVITES/ACTIONS SPECIFIQUES	PROGRES REALISES DANS LA MISE EN ŒUVRE DES ENGAGEMENTS	DEFIS	LEÇONS APPRISES
<ul style="list-style-type: none">• Renforcer le plaidoyer et le suivi pour la signature du décret d'application de la loi SR ;	<ul style="list-style-type: none">• Aucune activité n'a pu être menée par les parlementaires	Pandémie Covid-19 – la plupart des activités du Parlement ont été suspendues	<p>l'importance d'être proactif pour faire face à certaines situations qui affectent le fonctionnement des institutions</p>
<ul style="list-style-type: none">• Amener les Parlementaires à s'engager dans le processus de	<ul style="list-style-type: none">• Les femmes parlementaires, en partenariat avec le Ministère	<ul style="list-style-type: none">• La sensibilisation auprès des	<ul style="list-style-type: none">• Volonté politique au plus

1. Restituer des travaux de la Réunion de NEAPACOH 2019 (Présidente et Membres de la Commission Santé /Président de l'Assemblée Nationale) ;
2. Institutionnaliser le NEAPACOH au Sénégal ;
3. Renforcer le plaidoyer et le suivi pour la signature du décret d'application de la loi SR ;
4. Amener les Parlementaires à s'engager dans le processus de domestication des instruments politiques régionaux et internationaux ratifiés par le Sénégal ;
5. Engager les parlementaires à s'approprier les textes et les projets pour porter le plaidoyer en vue de leur mise en œuvre effective ;
6. Renforcer le partenariat entre les Parlementaires et la Société civile ;
7. Continuer le plaidoyer en faveur d'une augmentation de la ligne budgétaire pour la SR/PF, notamment celle des jeunes ;
8. Faire le suivi des recommandations du Sénégal à la réunion de NEAPACOH 2019

ACTIVITES/ACTIONS SPECIFIQUES	PROGRES REALISES DANS LA MISE EN ŒUVRE DES ENGAGEMENTS	DEFIS	LEÇONS APPRISES
Continuer le plaidoyer en faveur d'une augmentation de la ligne budgétaire pour SR/PF, notamment des filles	<ul style="list-style-type: none"> • Aucune activité n'a pu être menée par les parlementaires 	<ul style="list-style-type: none"> • Les effets de la Pandémie Covid-19 sur le fonctionnement des institutions – la plupart des activités des parlementaires ont été suspendues. 	<ul style="list-style-type: none"> • La pandémie a beaucoup affecté le fonctionnement de l'Institution ; • l'importance d'être proactif pour faire face à certaines situations qui affectent le fonctionnement des institutions. • Action à reconduire
• Faire le suivi des			

ENGAGEMENTS 2020

- Restituer des travaux de la Réunion de NEAPACOH 2020 (Présidente et Membres de la Commission Santé /Président de l’Assemblée Nationale) ;
- Relancer le processus d’institutionnalisation du NEAPACOH au Sénégal ;
- Renforcer le plaidoyer et le suivi pour la signature du décret d’application de la loi SR ;
- Amener les Parlementaires à s’engager dans le processus de domestication des instruments politiques régionaux et internationaux ratifiés par le Sénégal ;
- Engager les parlementaires à s’approprier les textes et les projets pour porter le plaidoyer en vue de leur mise en œuvre effective ;
- Renforcer le partenariat entre les Parlementaires et la Société civile ;
- Continuer le plaidoyer en faveur d’une augmentation de la ligne budgétaire pour la SR/PF, notamment celle des jeunes ;
- Faire le suivi des recommandations du Sénégal à la réunion de NEAPACOH 2019

CONCLUSION

- Malgré l'impact de la COVID-19 sur le fonctionnement des institutions, sur le développement économique et social du pays, sur les conditions de vie des populations, les parlementaires ont pu mener quelques actions relatives à la mise en œuvre des engagements du NEAPEACOH.
- Au niveau de l'Assemblée Nationale, les parlementaires ont adopté le plan de relance Covid-19 et voté le budget de ce plan estimé à 22,4 milliards d'Euros.
- Le Sénégal a mis en place le Fonds Force Covid-19 d'un montant de 1000 milliards de FCFA, qui sera alimenté par l'Etat, le Secteur privé, les Partenaires techniques et financiers, les bonnes volontés etc. pour la gestion de la crise pendant et après la pandémie.
- Le Gouvernement s'est résolument engagé à assurer la santé de ses populations avec la mise en place de l'Agence de la Couverture Maladie Universelle dont l'encrage institutionnel se trouve à la Présidence de la République. L'Agence est dotée d'une Direction Générale.
- D'autres programmes ont été mis en œuvre également pour l'amélioration de la santé des populations et pour une meilleure inclusion des différentes couches sociales. Parmi ces programmes on peut citer le Plan Sésame pour la prise en charge des personnes âgées, la gratuité de la césarienne, du traitement de la tuberculose et du VIH/SIDA, de la chimiothérapie pour le traitement du cancer du sein et du col de l'utérus, la dialyse, la prise en charge des enfants de 0 à 5 ans, etc.